

" PLUTÔT JEANNE QUE L'ÉVÊQUE CAUCHON "

L'ÉDITORIAL DE JACQUES BOMPARD









CONTACTEZ-NOUS

ÉDITORIAL



Chers Orangeois, chers amis,

I aura donc fallu en recourir au pouvoir des juges pour s'opposer au vote des Orangeois, renouvelé en 2020 entre la première instance et l'appel.

La publication dans la presse le 17 novembre du rejet du pourvoi formé près la Cour de cassation a rendu définitif l'arrêt de la Cour d'appel de Nîmes. Ce dernier, de manière contestable et malheureusement incontesté par les plus hautes instances de la justice, m'inflige le maximum du quantum de l'inéligibilité, soit 5 ans, pour des faits que l'instruction pourtant à charge avait récusés, et pour lesquels le tribunal de Carpentras ne jugeait pas utile d'avoir recours à la peine de l'inéligibilité.

De fait, la procédure m'oblige donc à démissionner de la responsabilité de maire à laquelle m'ont porté les Orangeois cinq fois de suite dans une ville jusqu'alors avare en réélections.

Une réelle douleur et une colère sincère me frappe et m'anime de me voir écarté par lettre de cachet du service auquel je me voue depuis 26 ans.

Que cette décision de justice s'oppose à la souveraineté populaire des Orangeois ne semble pas provoquer d'entorse majeure à un régime dont la démocratie s'évide des institutions à la vitesse d'une hémorragie funeste.

PLUTÔT JEANNE QUE L'ÉVÊQUE CAUCHON

croyais que, de guerre lasse, ennuyé de se voir reproché une collusion d'avec l'Elysée et l'air du temps, un doyen ferait entendre sa voix et en appellerait à une étude sérieuse du dossier en tenant compte des mémoires de l'avocate.

L'indépendance d'un magistrat arrivé au sommet de sa carrière aurait pu l'emporter sur le conformisme partisan et le suivi corporatiste d'une profession dont l'impunité manifeste signe la fin prochaine, sous sa forme actuelle.

La question est de savoir si la justice sera réformée avant qu'elle n'achève de détruire les autres institutions.

Remémorons-nous le mot de François Mitterrand, homme de pouvoir pour lequel j'ai une admiration limitée mais fin politique : « Méfiez-vous des juges, ils ont tué la monarchie. Ils tueront la République. » Ce pronostic, confié sous forme de testament lors de son dernier conseil des ministres, résonne avec force aujourd'hui.

La judiciarisation du pouvoir entraîne mécaniquement la domination du politique par une caste de juges non élus, lesquels s'arrogent ainsi un droit que personne ne leur a donné ou délégué tout en contrecarrant la volonté du peuple.

« Depuis les années 70, le Syndicat de la magistrature a développé une vision de la justice idéologique et politique. Cette politisation de la justice a été théorisée dans la fameuse « haranque de Baudot » qui exhorte les A l'heure de signer ma démission à l'adresse de Monsieur le magistrats à juger partialement, pour favoriser l'ouvrier contre le patron, la femme contre l'homme, le voleur contre le possédant, l'immigré contre le Français de souche. Ce syndicat ne rassemble qu'une minorité des magistrats, mais son influence idéologique va bien au-delà de ses membres », prévenait déjà Eric Zemmour dans le journal Le Point en 2018. Comme il se doit, je contresigne ce rappel de l'entrisme idéologique qui gangrène la justice depuis plus d'un demi-siècle. Une fois cela établi, je ne peux qu'estimer être l'une des nombreuses victimes de la « prise légale d'intérêt » de juges de gauche amenés à décider du sort d'un adversaire politique. Ces derniers Les Orangeois pourront toujours venir me voir et me n'étant responsables de leurs décisions ni en droit ni devant le peuple au nom duquel ils prétendent rendre justice, ils peuvent à loisir et en toute impunité laisser libre cours au malin plaisir de sanctionner celle ou celui qu'ils considèrent être dans le mauvais camp. D'ailleurs il suffit de constater qu'hors l'affaire Guérini, dont la corruption

Pourtant, contre tout espoir, je continuais d'espérer. Je manifeste apparaît trop visible, la majorité des élus condamnés ces dix dernières années sont classés à droite quand curieusement ceux de gauche se voient relaxés, absous ou avantageusement épargnés par une justice aux yeux bandés mais à la balance sinistrogyre.

> Oserais-je redire ici qu'en l'espèce aucune corruption, aucun enrichissement personnel, aucun détournement de fonds ou une quelconque histoire d'argent ne me sont reprochés ? Au contraire, la commune a été gagnante dans le dossier. Tout au plus, devrais-je encourir une admonestation pour avoir signé un document municipal à mon encontre, en l'occurrence le procès-verbal du conseil municipal stipulant que je n'étais pas sorti lors du vote de la délibération de la vente aux enchères d'un bien communal à mon gendre alors même que La Provence mentionnait que je n'avais pas participé à ce vote...

> En dernier ressort, demeure l'intime conviction de ne pas avoir plié le Bien commun à des intérêts privés et de ne pas avoir démérité. Tant pis si des juges contrariés, induits en erreur, influencés ou tout simplement opposés en ont décidé autrement. Sans grandiloquence inutile, comptent ce que je devrais répondre près le Créateur et l'affection profonde des Orangeois. En cela, j'ai la conscience tranquille, la satisfaction du devoir accompli et la reconnaissance des habitants. Je ne le dis pas par forfanterie, mais pour assurance de ma bonne foi.

> préfet, je ne peux que me réjouir aujourd'hui de figurer, sans autre forme de comparaison, à la place de Jeanne face à la justice des hommes incarnée alors par l'évêque Cauchon et cette docte caste de clercs déjà vendue à l'étranger.

> L'infamie dont quelques-uns auront décidé de me charger ne pourra ébranler ma foi et mon engagement. J'ai servi la France au travers des Orangeois. Je maintiendrai de la servir, malgré ce dont on me prive, mais avec la force d'être dans le bon droit au risque des adversités.

> demander conseil. Je reste à leur entière disposition, et cela personne ne pourra me le retirer.

Fidèlement vôtre,

Jacques Bompard







Chers Orangeois, chers amis,

C'est avec honneur et esprit de responsabilité que j'ai accepté le 30 novembre la charge de vous représenter et de devenir maire d'Orange.

L'honneur dont je parle provient de la conscience qu'il n'est pas de plus haute dignité que de servir le Bien commun à la hauteur que le devoir nous l'a imposée.

L'esprit de responsabilité, c'est ce que j'ai appris auprès du maire d'Orange Jacques Bompard dont j'ai pu mesurer quotidiennement depuis mon enfance l'abnégation et le profond dévouement pour sa ville.

Aujourd'hui, j'accède à ces hautes responsabilités avec sérieux, engagement et disponibilité. Il est une vertu capitale que je sais de l'action municipale de Jacques Bompard : l'écoute et le respect de la parole donnée qui font tout un.

Les démagogues enseignent de toujours dire oui à tous et de se dédire au gré des situations. Monsieur le maire, au contraire, a toujours affirmé qu'il faut parfois savoir dire non, mais demeurer cohérent et fidèle au bon sens. C'est le seul moyen d'agir avec loyauté et équité.

C'est pourquoi je tiens à vous assurer de ma permanence à vos côtés et de mon entière disposition à vous recevoir dès que vous aurez besoin de faire appel à la mairie.

J'inscris mon service dans la continuité directe de celui de Jacques Bompard, par fidélité et devoir.

Permettez-moi enfin de tous vous remercier pour vos messages chaleureux à l'intention du maire. L'affection profonde des Orangeois est la plus touchante certitude du devoir accompli.

« Je maintiendrai »

Yann Bompard Maire d'Orange



Les 9 et 10 octobre a eu lieu la première édition du festival culturel d'Orange qui a rassemblé de nombreux auteurs et éditeurs de livres ainsi que plusieurs amateurs de la culture geek et manga. M. le Maire a salué tous les intervenants ayant fait le déplacement ainsi que les organisateurs, en particulier l'association ASFO 84 qui s'est occupée de l'animation et de la décoration du parc des expositions.



Le 7 octobre, M. Jacques Bompard, maire d'Orange, inaugurait le rond point en la mémoire de l'adjudant Nicolas, gendarme du GIGN mort pour la France lors d'une opération dans le Var en 2016. A ses côtés se trouvait la famille du gendarme ainsi que de nombreuses autorités civiles et militaires venus honorer le sens du devoir et de l'exemplarité incarné par l'adjudant Nicolas tout au long de sa carrière, jusqu'au sacrifice de sa vie.





Le 27 octobre dans le cadre de activités proposés par la politique de la Ville, les enfants inscrits ont participé à un atelier intitulé "les enfants reporters dans leur ville". M. Pascal Turc, du Vaucluse Matin, a eu la gentillesse de venir parler de son métier et de la manière dont est rédigé un quotidien. Beaucoup de questions de la part des enfants, suivis de quelques exercices pour découvrir le métier de journaliste-





Le 19 octobre s'est tenu le grand spectacle annuel du CCAS. C'est avec une certaine émotion que Joëlle Eickmayer, vice-présidente du CCAS, a salué le public nombreux venu pour l'occasion. Des retrouvailles très attendues après les confinements successifs de la crise sanitaire. La compagnie Mily Swing a offert pour l'occasion une comédie musicale de grande qualité qui a su ravir le public présent à l'espace Daudet.

Dimanche 31 octobre, la paroisse catholique d'Orange accueillait l'organiste de la cathédrale de Nantes, Michel Bourcier, pour une heure musicale placée sous le signe de la solidarité. Les dons récoltés lors de ce concert serviront à reconstruire l'orgue de la cathédrale nantaise, victime d'un incendie criminel en juillet 2020.





Maire d'Orange de 1983 à 1989, Robert Pini est décédé brutalement vendredi 29 octobre à son domicile à l'âge de 80 ans. Sa famille, ses proches ainsi que bon nombre d'Orangeois se sont rendus à la cathédrale pour lui rendre un dernier hommage au moment de ses funérailles. La ville d'Orange, le maire Jacques Bompard et son conseil municipal adressent leurs sincères condoléances à la famille et aux proches de l'ancien premier magistrat de notre belle Cité des Princes

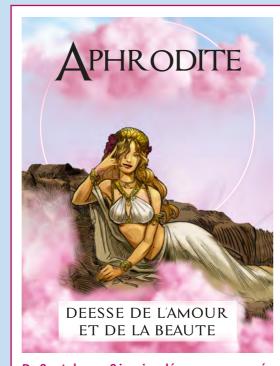




Le 26 octobre, l'Union Judo Orange tenait son assemblée générale annuelle en présence de Catherine Gaspa, élue municipale, adjointe à la vie associative. Malgré les difficultés inhérentes à la crise sanitaire, le club se réjouit d'avoir retrouvé bon nombre de ses adhérents et de pouvoir, cette année, remonter sur les tatamis.



Le 22 octobre, M. le Maire Jacques Bompard, en présence du député Marie-France Lorho et de Mme Valérie Andres et M. Yann Bompard, conseillers départementaux, a remis solennellement le drapeau de la ville d'Orange à l'escadron de gendarmerie mobile 16/6. A cette occasion, M. le Maire a adressé quelques mots aux élus et gendarmes présents.



Du 9 octobre au 9 janvier, découvrez au musée "Ils en font toute une Histoire". Aujourd'hui, et depuis la nuit des temps, la mythologie gréco-romaine inspire. Elle inspire les auteurs, les dessinateurs, les scénaristes... (Re) Découvrez les mythes et légendes à travers les récits contemporains.







RÉHABILITATION **DU BOULEVARD DALADIER**

DÉBUT DES TRAVAUX FIXÉ AU 3 JANVIER 2022

Initialement prévu en novembre, le début des travaux de rue de la République (2021-2022), puis celle entre cette réhabilitation du boulevard Daladier est fixé au 3 janvier même rue et la Poste au niveau du cours Pourtoules 2022.

Ce délai est expliqué par la prise de l'arrêté portant sur la règlementation de la circulation au droit d'un chantier sur le réseau routier national par la Préfecture de Région. A cela s'ajoute la volonté municipale de ne pas encombrer la circulation à la veille des fêtes de Noël par un chantier qui risque d'être de fait immobilisé durant les congés entre la Nativité et le nouvel an.

3 ANS DE TRAVAUX

Ces travaux de grande ampleur et d'un budget total de 7,2 millions d'euros TTC se diviseront en trois phases réparties sur les 3 prochaines années : d'abord la partie située entre l'avenue de l'Arc et le croisement avec la douces.

(2022-2023). Enfin, la troisième année sera consacrée à la jonction entre la Poste et le croisement avec la rue de Châteauneuf (2023-2024).

En janvier 2022 commencera donc la première phase de la restructuration du boulevard allant du croisement de l'avenue de l'Arc jusqu'à la rue de la République.

DES BANDES CYCLABLES ENTRE VIAVENAISSIA ET VIARHÔNA

L'un des points forts de ces travaux consiste en la création de bandes cyclables dans les deux sens de circulation. Très attendues des habitués du vélo, ces pistes permettront une meilleure sécurité routière tout en s'inscrivant dans la politique intercommunale de développement des voies





Elles participeront en outre à la fameuse jonction entre la ViaVenaissia, qui relie l'ancienne gare de Jonquières au centre-ville de Carpentras, et la ViaRhôna qui descend du lac Leman jusqu'aux plages de Camargue. Une liaison complète, entre la gare d'Orange et le boulevard Daladier, est prévue avec l'aménagement ultérieurement d'une voie cyclable le long de l'avenue Mistral.

CIRCULATION À SENS UNIQUE

De ce fait, la circulation sur le boulevard Daladier sera maintenue uniquement dans le sens Nord-Sud. Des déviations seront mises en place et fléchées.

Dans un premier temps, seulement la partie se situant entre le carrefour avec la rue Victor-Hugo jusqu'à la rue Caristie est concernée. Les travaux seront d'abord effectués côté gauche, puis coté droit jusqu'à cette limite. Dans un second temps, la même alternance sera retenue du niveau de la rue Caristie jusqu'à République.

LA RUE LACOUR FERMÉE PENDANT UN MOIS

Attention, la rue Auguste-Lacour sera temporairement fermée pendant le premier mois le temps d'intervenir sur les réseaux se trouvant au milieu même de la chaussée. Là aussi, des déviations seront indiquées pour contourner cette impasse provisoire.

UN PARKING DE SECOURS POUR L'ÉCOLE

avenue Mistral

Concernant la particularité du stationnement nécessaire pour venir déposer les élèves de l'école Notre-Dame, une alternative est proposée avec un parking provisoire và l'emplacement vacant de l'ancien cinéma Le Capitole, à côté de la Police municipale, avec un accès par la rue du Noble. Il faudra rejoindre l'école à pied par le pont de l'Evêché. Il s'agira d'un stationnement gratuit et limité à 30 mn maximum. L'idée étant de favoriser en priorité les familles concernées, il est conseillé une rotation la plus efficace possible. Le parking Sully demeure aussi une alternative. Les services de la Ville réfléchissent à une nouvelle solution pour libérer quelques précieuses places supplémentaires.

UNE REVÉGÉTALISATION NÉCESSAIRE DU BOULEVARD

Les platanes, fortement polluants et allergènes (voir page de droite), situés le long de l'axe, seront en partie remplacés par d'autres essences d'arbres mieux adaptées et plus nombreuses afin de végétaliser au mieux le futur boulevard. Les essences choisies pour la replantation sont des tilleuls américains, des savonniers et des charmes houblon. En tout, le boulevard gagnera 31 arbres supplémentaires par rapport à sa situation actuelle, tout en sauvegardant plusieurs platanes, notamment le long des bords de Meyne, devant la police municipale ainsi que devant la poste de Pourtoules.

L'abattage est techniquement obligatoire dans le cadre des travaux de restructuration du boulevard Daladier, validé par les Architectes des Bâtiments de France (ABF). En effet, la nécessité d'ouvrir les tranchées de 3,5 mètres de profondeur sous les trottoirs - la DirMed (Direction Interdépartementale des Routes de la Méditerranée) n'autorise pas le passage des réseaux sous la chaussée - pour réhabiliter et mettre en place les réseaux humides des eaux usées, des eaux de pluie, et de la Beaussenque, puis de placer les réseaux électriques généraux, ceux de l'éclairage public, ceux de la téléphonie et de la fibre est incompatible avec la présence de ces platanes.

CONTRE-PROJET DE LA RUE DU NOBLE : UNE IDÉE QUI NE SAUVERAIT PAS LES ARBRES

Et si les pistes cyclables passaient par la rue du Noble au lieu du boulevard ? Voilà le contre-projet proposé par un groupe de l'opposition municipale dans la presse 8 mois après le vote des travaux au conseil communautaire.

La municipalité salue une attitude constructive de la part des oppositions, tant de la part de celle qui tente de trouver une solution différente que de celle qui la contredit au nom de l'équilibre des finances publiques.

Par-delà, les techniciens et ingénieurs regrettent de ne pouvoir en tenir compte pour plusieurs raisons :

- déplacer les pistes cyclables rue du Noble obligerait à réserver cette voie de désengorgement et de desserte aux seuls cycles et piétons au vu de la largeur de la rue. Cela signifierait un accès totalement interdit aux voitures, y compris aux riverains et la suppression du stationnement présent : impossible en l'état.
- La DIR Med (Direction Interdépartementale des Routes de la Méditerranée) impose une largeur de voie obligatoire de 7 m minimum à la route nationale afin de faire passer les convois exceptionnels, ce qui oblige quoi qu'il arrive de repousser les trottoirs actuels et de procéder au déplacement des arbres. La présence des pistes cyclables est déjà le résultat d'une négociation intelligente des ingénieurs avec les services de l'Etat. La loi Laure impose de développer des itinéraires cyclables urbains lors de restructuration de voie. La largeur recommandée pour une bande cyclable unidirectionnelle par l'Etat (Cerema) est de 1,5 m. La solution retenue à la suite de la négociation avec la DIR Med vient du fait que la bande de roulement est réduite à 6 m en autorisant les convois exceptionnels à rouler sur les bandes cyclables. La problématique resterait donc entière si les pistes pour cycles étaient déplacées rue du Noble.
- A l'heure actuelle les platanes ne permettent pas aussi de bénéficier d'un cheminement piéton réglementaire permettant aux personnes en situation de handicap de l'emprunter à cause de la faible largeur restant entre les façades et les platanes et des déformations que les racines provoquent sur les revêtements. La Loi de 2005 sur l'égalité des chances nous impose de remédier à ces problèmes lors des réfections de voirie.

ABATTAGE : LES PLATANES SONT POLLUANTS ET ALLERGÈNES

Les platanes sont l'une des espèces les plus polluantes et les plus allergènes d'après les experts en botanique. Depuis les années 1960, toutes les études mettent en garde contre le pollen, le duvet et les poils du platane. Si l'alerte a baissé d'intensité, « ceci est probablement lié au fait que nombre de ces arbres ont été coupés parce qu'ils étaient atteints d'une maladie parasitaire »*. Bref, le platane est l'une des causes principales de l'asthme et du rhume des foins. Les animaux peuvent aussi être gravement irrités par sa pollution aérobiologique. « On peut concevoir la gravités effets irritatifs des particules issues des poils des akènes dans les cas de rhinopharyngites chez les jeunes enfants, d'emphysème et de cancer du poumon, dans l'exacerbation des crises d'asthme et lors des épidémies de grippe »**, mettent en garde les scientifiques. Médecins, botanistes et paysagistes sont d'accord en un point : il faut désormais s'abstenir de planter dans les villes platanes, saules et peupliers, responsables d'irritations et d'allergies!

- *Asthme, étiologies et associations par Vervloet et Magnan, 2004. En effet, le platane est soumis à nombre de maladies parasitaires qui conduisent à leur dépérissement : l'oïdium des feuilles, l'anthracnose, le chancre coloré et les champignons lignivores. On peut aussi y ajouter les insectes : le tigre du platane, les pucerons, la mineuse de platane.
- ** Pollution biologique urbaine par le platane à feuilles d'érable MC Dumon et R. Auger in Bulletin de la Société pharmaceutique de Bordeaux, 2005





LE RÉSEAU TCVO

ADAPTE SES LIGNES DE BUS PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX!

PHASE N°1 - TRAVAUX RUE AUGUSTE LACOUR ET BOULEVARD DALADIER - DURÉE 1 MOIS

LIGNES IMPACTÉES:

Ligne 1 Aygues <> Pourtoules <> Orange les Vignes Ligne 3 Coudoulet <> Pourtoules <> Parking du Bourbonnais Circuit scolaire S2 - LEP Viticole



PENDANT CETTE PHASE DE TRAVAUX:

Pour les lignes urbaines L1 et L3 :

Elles pourront emprunter leur itinéraire habituel dans le sens Nord vers Sud, c'est-à-dire depuis l'avenue de l'Arc de Triomphe vers Pourtoules, avec les arrêts Caristie et République. Par contre, dans le sens Sud vers Nord, c'est-à-dire entre Pourtoules et Artaud / Parking du Bourbonnais, un itinéraire de déviation sera mis en place via la rue du Terrier et l'avenue Guillaume le Taciturne. Ainsi, les arrêts Caristie et République ne pourront pas être desservis. Les voyageurs sont invités à se reporter aux arrêts Pourtoules, Terrier ou Artaud. Des impacts sur les horaires sont à prévoir (nouvelles fiches horaires à venir). Le circuit scolaire S2 ne desservira pas l'arrêt Caristie à l'aller. Il pratiquera le tour de ville dans l'autre sens via la rue Madeleine Roch et le cours Aristide Briand. Les voyageurs devront se reporter aux arrêts Pourtoules ou Gare SNCF (sur le parking de la nouvelle gare routière).

PHASE N°2 - TRAVAUX BOULEVARD DALADIER DURÉE 1 AN SAUF JUILLET -AOÛT, UNE FOIS LA PHASE N°1 ACHEVÉE

LIGNES IMPACTÉES :

Ligne 1 Aygues <> Pourtoules <> Orange les Vignes Ligne 3 Coudoulet <> Pourtoules <> Parking du Bourbonnais Circuit scolaire S2 - LEP Viticole



PENDANT CETTE PHASE DE TRAVAUX:

Pour les lignes urbaines L1 et L3 :

Elles pourront emprunter leur itinéraire habituel dans le sens Nord vers Sud, c'est-à-dire depuis l'avenue de l'Arc de Triomphe vers Pourtoules, avec les arrêts Caristie et République. Par contre, dans le sens Sud vers Nord, c'est-à-dire entre Pourtoules et Artaud / Parking du Bourbonnais, un itinéraire de déviation sera mis en place via la rue Madeleine Roch et le cours Aristide Briand. Ainsi, les arrêts habituels Caristie et République ne pourront pas être desservis. Les voyageurs sont invités à se reporter aux arrêts Pourtoules, "Mistral bis" ou "Caristie bis" sur la rue Auguste Lacour juste avant le feu tricolore (voir photo ci-contre)

Des impacts sur les horaires sont à prévoir (nouvelles fiches horaires à venir).

Le circuit scolaire S2 ne desservira pas l'arrêt Caristie à l'aller. Il pratiquera le tour de ville dans l'autre sens via la rue Madeleine Roch et le cours Aristide Briand. Les voyageurs devront se reporter aux arrêts Pourtoules ou Gare SNCF (sur le parking de la nouvelle gare routière).

Restons en contact : tcvo.fr

facebook.com/TCVOrange - 04 90 34 15 99

Inscrivez-vous aux infos-flash pour recevoir gratuitement toute l'actu du réseau!



DÉMOLITIONS À L'AYGUES C'EST ACCORDÉ ET C'EST AFFICHÉ!



Le permis de démolir les quatre bâtiments vacants de la résidence de l'Aygues, délivré en juillet dernier par la Ville, a été affiché par le bailleur Vallis Habitat récemment.

Les travaux démarreront l'an prochain. Ils lanceront la phase chantier du renouvellement urbain du quartier, prévue jusqu'en 2029.

Une réunion publique sera organisée pour informer les habitants du planning et du phasage. D'ici là, la permanence à la maison du projet reste ouverte les mardis après-midi pour tout renseignement.



ORANGE PERD UN DE SES ENFANTS: HOMMAGE À M. MARC RIGAUD



La Ville d'Orange pleure la disparition de Marc Rigaud, ancien président des Enfants d'Arausio et danseur émérite. Durant 24 années à la tête de l'association, ce maître de danse hors pairs a partagé et transmis sa passion, faisant vivre nos plus belles traditions Orangeoises et provençales. Marc Rigaud avait commencé à danser dès son plus jeune âge avant de passer ses examens de prévôt puis de maître de danse. Son souvenir reste gravé dans la mémoire de la Cité des Princes comme celui d'un de ses enfants les plus doués et les plus méritants.

La rédaction d'Orange Vérités transmet ses condoléances à la famille de M. Rigaud.







LE CHIEN DE LA **POLICE MUNICIPALE**

NOMINÉ AU TROPHÉE DES CHIENS-HÉROS DE LA CENTRALE CANINE

OBJECTIF DU « TROPHÉES DES CHIENS HÉROS », un événement national, est de « mettre en lumière l'aide et le soutien que les chiens apportent à l'Homme dans de nombreux domaines, et de les honorer publiquement pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien à nos côtés. L'occasion de rendre hommage aux professionnels passionnés qui consacrent leur énergie à préparer et former ces chiens héros, pour des attentes toujours plus pointues ».

Nous adressons ainsi toutes nos félicitations au Brigadier maître-chien de la Police Municipale d'Orange ainsi qu'à son fidèle acolyte pour l'obtention de cette distinction, dans la catégorie « Recherche de matières illicites (drogues, explosifs, billets etc) ».

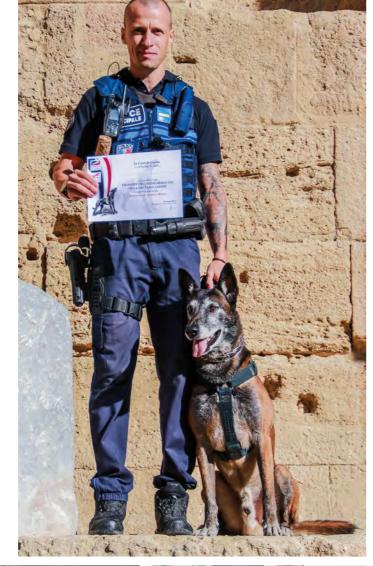
Vous n'êtes pas sans savoir que depuis plusieurs années, les équipes de la Police Municipale d'Orange bénéficient d'un renfort canin dont l'efficacité n'est plus à démontrer, en particulier en ce qui concerne la recherche de produits stupéfiants.

Comme nous le rappelions dans le précédent Orange Vérités (N°127), lors des festivités de l'été ce sont plus de 600 grammes (soit environ 10.000€ de marchandise) qui ont été saisis, notamment grâce au flair imparable d'Oligan*.

Et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres, des succès obtenus par notre brigade cynophile.

Bravo et merci à vous!

*Le nom a volontairement été modifié dans un soucis de sécurité et confidentialité.











DÉPÔTS SAUVAGES ? VÉGÉTAUX NON-ENTRETENUS? CONTACTEZ LA POLICE DE L'ENVIRONNEMENT!

sauvages, les dépôts de déchets hors des points de assure un contact régulier auprès des administrés, des collectes etc..., M. le Maire a décidé de créer en Mars acteurs locaux, des commercants, des associations afin 2021, un service de police de l'environnement.

Face à ces incivilités, les agents assermentés en relation avec le Procureur de la République ont mis en place une politique pénale afin de verbaliser systématiquement ce type d'infractions. Ils ont également à leurs dispositions plusieurs outils juridiques tels que l'amende administrative, l'astreinte journalière, la consignation etc... Le but étant de faire cesser définitivement les nuisances.

Elle intervient également sur les végétaux gênants ou les défauts d'entretien de propriétés privées donnant sur le domaine public qui peuvent pour exemple gêner la circulation des piétons sur les trottoirs, masquer la signalisation routière, obstruer l'éclairage public ou le passage des lignes aériennes (électriques, téléphoniques...).

FIN DE VEILLER AU RESPECT DE LA Au-delà de son rôle répressif, elle veille à informer et RÉGLEMENTATION et de lutter contre les sensibiliser les administrés sur leur rôle majeur en la incivilités environnementales croissantes matière : tout le monde doit se sentir concerné, nous tels que les pollutions diverses, les abandons sommes tous acteurs de notre environnement. Elle de trouver les meilleures solutions à mettre en place aux problématiques rencontrées.

QUELQUES CHIFFRES SUR CES HUIT MOIS D'ACTIVITÉ

54 interventions dépôts/abandons sauvages dont 23 ont donné lieu à des sanctions.

63 interventions concernant les végétaux.

19 interventions diverses.

5 interventions sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

Plusieurs modes de saisines sont à votre disposition : -

Une fiche de signalement est disponible au bureau accueil Mairie, sur l'application mobile de la ville ou sur le site internet de la ville d'Orange.

Directement par le lien suivant : police.environnement@ville-orange.fr

Pour tout renseignement un numéro de téléphone : 04.90.51.42.63





Noëlà Orange

Inauguration des illuminations

jeudi 25 novembre 19h – Théâtre Municipal

27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 17h - Chapelle Saint-Louis

Salon des Santonniers

du 11 au 12 décembre 10h > 18h - Hall Expos

Luna Park

du 18 décembre au 23 janvier Hall Expos

Salon Vin'Arôme

du 17 au 19 décembre 10h > 18h - Théâtre Antique

Spectacle de Noël

18h : Parade des VolksWagen

Spectacle aérien les Luminéoles - Grande Parade Féérique

19h: Feu d'artifice

18 décembre - Pourtoules



Village de Noël



jeudi 16 décembre

- * Inauguration du Village de Noël (17h30) * Fééries Little Queen
- * Chorale de Noël du Conservatoire (18h)

vendredi 17 décembre

- * Jeux en bois * Gospel de Noël (14h, 15h30, 17h)
 - * Musique traditionnelle
- * Journée international du pull de Noël!
- Venez avec votre plus beau pull de Noël entre 17h et 19h 😉

samedi 18 décembre

- * Parade * Maqui||age * Musique traditionne||e
 - * Enfants d'Arausio (15h, 17h)

dimanche 19 décembre

- * Jeux en bois * Enfants d'Arausio (15h, 17h)
- * Musique traditionnelle * Spectacle Merveilleux Noël (14h, 15h30, 17h)

lundi 20 décembre

- * Maquillage * Musique (groupe Macadam)
- * Les Mascottes des Neiges (14h, 15h30, 17h)

mardi 21 décembre

* Jeux en bois * Les Drôles de Lutins (14h, 15h30, 17h)

mercredi 22 décembre

* Maquillage * Spectacle Noël Russe (14h, 15h30, 17h)

jeudi 23 décembre

* Jeux en bois * La Family de Noël (14h, 15h30, 17h)
Spectacle Ice Dream (14h30, 16h30)





* Exposition Crèche à l'office de tourisme tout le mois de décembre



BIOCOOP ORANGE

1210 Avenue de Verdun - 84100 ORANGE

TRANSPORT

- Sanitaire
- Taxi
- 9 places

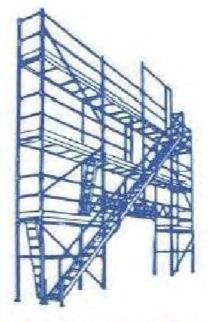


AMBULANCES ORANGEOISES





Les AMBULANCES ORANGEOISES renouvellent leur parc en hybrides



SMD ECHAFAUDAGE

Location, montage et démontage

07 76 80 91 06

smdsasu30230@gmail.com



centre agréé de réparation collision

GARAGE BRESSY

Agréé toutes assurances

Réparations toutes marques - Mécanique

Spécialiste pare-brise - Prêt de véhicule

C'EST AUSSI LE POLE

Changement de Pare-brise et d'Optiques

Réparation IMPACT

GLASS BIEN SÛR!

Rénovation Phares

Tout vitrage

FRANCHISE OFFERTE OU REMBOURSÉE EN BON D'ACHAT *

AND THE RESIDENCE OF THE PARTY OF THE PARTY

ZAC du Coudoulet

04 90 11 78 96

351, rue des Pays-bas - 84100 ORANGE

bressy3@wanadoo.fr

A PARTIR DU 15 DECEMBRE 2021

Atelier "Sommeil"

Pour les inscriptions, contactez le CCAS par téléphone au 04.90.51.47.64 ou par mail à servicesalapersonne@ville-orange.fr







du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 933 rue des chênes verts 04 90 51 87 00



Créé en 1980 dans l'enceinte du cimetière paysager du Coudoulet, le centre funéraire regroupe : le Crématorium, la Chambre Funéraire et le Service Funéraire Municipal

Depuis 1957, le Service Funéraire Municipal de la Ville d'Orange accompagne les familles en deuil.

Depuis plus de 60 ans, avec toujours la même volonté d'accompagner dignement les familles en deuil, le Service Funéraire de la Ville d'Orange s'engage à perpétuer les valeurs du service public.

Du personnel qualifié pour un service de qualité au juste prix Une équipe de 12 agents municipaux disponible 24h/ 24 et 7j/ 7 spécialement formée et diplômée œuvre au quotidien avec respect, empathie et discrétion. Organisation complète d'obsèques inhumation et crémation.



EN CAS DE DÉCÈS 24 H/ 24 ET 7 J/ 7: 04 90 51 87 00



Le contrat obsèques

Organiser et financer ses obsèques à l'avance

Le Service Funéraire Municipal de la Ville d'Orange a mis en place un contrat de prévoyance obsèques, qui permet à toute personne, quel que soit son âge et son état de santé d'organiser et de financer de son vivant ses obsèques dans un cadre légal.

Information et devis gratuit

Nos conseillers funéraires sont à votre disposition pour vous renseigner et vous établir gratuitement un devis et une étude personnalisée. Ils vous guideront pour l'organisation complète des funérailles et vous proposeront les différentes possibilités de paiement afin de répondre à toutes les attentes et tous les budgets.

PARCE QUE VOUS ÊTES PRÉVOYANT, SOYEZ ASSURÉ D'ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ

enim

agirc et arrco

Carsat & Sant autrava

INONDATIONS: UN EXERCICE POUR LES AGENTS DE LA VILLE ET LES POMPIERS D'ORANGE

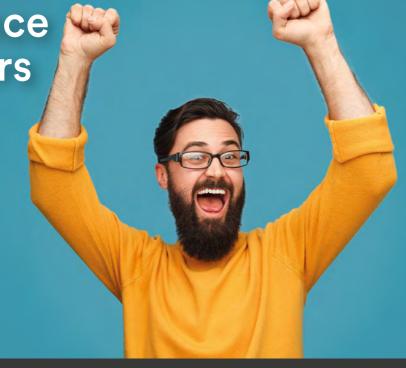


À l'occasion de la Journée internationale pour la prévention des catastrophes naturelles, les services de la ville d'Orange ont organisé le 13 octobre un exercice de prévention inondation aux côtés des sapeurs-pompiers d'Orange. Une mission particulièrement importante pour notre commune puisque plus de 50% du territoire de la CCPRO est inondable, à la confluence entre le Rhône, l'Aygues, la Meyne et l'Ouvèze.

Nos agents se tiennent toujours prêt en cas de risque naturel pour la sécurité des Orangeois.

enfin une agence côté particuliers près de chez vous!

honoraires ajustés, services complets et outils digitaux... vous aviez sans doute assez attendu!



côté particuliers

CŒUR DE VILLE

LES ENSEIGNES FLEURISSENT GRÂCE AUX BAUX MUNICIPAUX!



La désertification des centres-villes est devenu, depuis de nombreuses années, un des problèmes majeurs de l'activité économique dans les communes de la strate d'Orange. Pour lutter contre ce phénomène, la Municipalité s'est lancé dans une politique volontariste d'acquisition, de rénovation et de location à loyers modérés des baux situés dans le cœur de ville de la Cité des Princes.

L'ouverture, en 2019, de la galerie Alex'N à l'extrémité de la rue Victor Hugo a été la première pierre d'une stratégie globale qui fait aujourd'hui recette : au deuxième semestre 2021, malgré la crise sanitaire, ce sont 11 commerces qui ouvrent dans le cœur de ville d'Orange grâce à ces baux précaires avantageux.

Ainsi, la rue Victor Hugo voit de nombreuses enseignes ouvrir et redynamiser ce quartier : une boutique de créations coutures, une autre d'huiles essentielles, un snack réunionnais, une épicerie bio... Une politique qui profite aussi à d'autres artères comme la rue du Pont-Neuf, l'impasse du Parlement, la rue Notre-Dame, le Boulevard Daladier et, bientôt, la rue de la République!

QU'EST-CE QU'UN BAIL PRÉCAIRE?

Une fois un local commercial rénové par la Ville, celle-ci propose sa location initiale avec un bail précaire.

Pendant deux ans, avec possibilité de reconduire le bail une année supplémentaire, le nouveau commerce bénéficie d'un loyer attractif afin de lancer son entreprise dans les meilleures conditions. Le but de cette politique est d'attirer des entrepreneurs, des artisans, des créateurs, ... Des projets attrayants, qui mettent en valeur notre cœur de ville!

De nombreux autres baux seront bientôt disponible (vers la mi-2022). Si vous souhaitez monter un projet et bénéficier de ce dispositif, vous pouvez contacter les services de la CCPRO à l'adresse suivante : commerces@ccpro.fr



BÉBÉ GIGOTE

Depuis 10 ans, Véronique allie sa vie de famille et sa passion : travailler le fil pour proposer des accessoires, des vêtements pour bébés et enfants, ainsi que des articles pour femmes et zéros déchets. Dans le cadre de la réhabilitation des commerces du cœur de ville par la Mairie, elle propose aujourd'hui un magnifique atelier boutique, rue Victor Hugo, où vous pouvez d'ors et déjà découvrir ses créations pleines de couleurs et d'originalité. Une belle adresse que nous vous recommandons !

11 rue Victor Hugo - https://bebegigote.com/ Ouvert les lundis mardis, jeudis et vendredis de 9h à 16h Et les mercredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 17h





LA PAYOTTE RÉUNIONNAISE

Les amateurs de cuisine des îles vont pouvoir s'en donner à cœur joie! Depuis fin octobre, la payotte réunionnaise a ouvert ses portes au 4 rue Victor Hugo. Après plus de 10 ans à cuisiner dans des hôtels restaurants prestigieux à la Réunion, cette sympathique famille a décidé de s'installer à Orange et de proposer des formules snacking et des plats simples, généreux... et délicieux! L'occasion de découvrir toutes les saveurs de cette île magnifique.

4 rue Victor Hugo Ouverte du lundi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 21h



Situé rue du Pont-Neuf, Le Bon Sushi s'inspire des meilleures recettes et utilise des ingrédients frais, sélectionnés avec attention. Une cuisine fraîche et authentique dans un cadre chaleureux et convivial. Makis, Californias, Sushis : leurs maîtres sushis sont experts en cuisine japonaise et peuvent concocter les box que vous souhaitez. Une adresse à découvrir qui livre également via Uber Eat et et Just Eat.

Le Bon Sushi - 49 Rue du Pont Neuf - 09 77 60 52 87 Ouvert du mercredi au lundi de 11h à 14h et de 18h à 22h Sauf le dimanche, ouverture uniquement de 18h à 22h

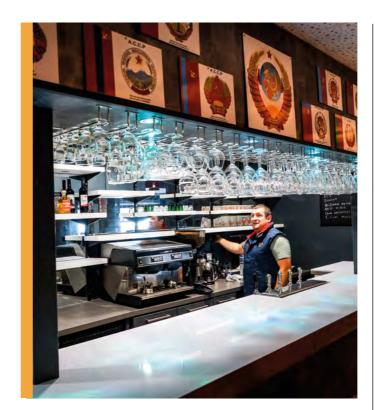




L'ATELIER DE ZOÉ

Les chineurs et chineuses vont pouvoir s'en donner à cœur joie! Au cœur de l'impasse du Parlement, en face du cinéma Le Forum, l'atelier de Zoé vous accueille et vous propose de dénicher ses plus belles créations créées à partir d'éléments recyclés! Cet atelier-boutique très original est né de la collaboration de deux femmes: Valérie, tapissière de formation qui se spécialise aujourd'hui dans la restauration de sièges, et de Fred, libraire en reconversion professionnelle. L'atelier de Zoé a obtenu plusieurs labels pour son travail de recyclage et de réparation d'objets. C'est aussi une véritable mine de bons conseils pour refaire sa déco de manière utile, écoresponsable et abordable.

FB @latelier.2.zoe - 06 84 66 55 51 Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h.



CCCP - UN RESTAURANT RUSSE BOULEVARD DALADIER

Vous l'avez peut-être aperçu en remontant le boulevard, Orange accueille désormais son premier restaurant slave. A sa tête, louri Zagladov déjà bien connu de beaucoup d'Orangeois puisqu'il a été le gérant, pendant de nombreuses années, du magasin de produits de l'Est Kalinka. Un restaurant-bar qui vous propose de découvrir la cuisine russe et slave, de boire un verre ou de jouer une partie de billard dans un décor très inspiré de l'ex-URSS. Une adresse à découvrir!

470, Boulevard Daladier



KALY SUSHI VOUS ACCUEILLE À ORANGE LES VIGNES

Inauguré en avril dernier, le restaurant Kaly Sushi propose ses spécialités japonaises au cœur du centre commercial d'Orange les Vignes. Une experience gustative qui garantit la fraicheur des produits puisque tout est fait à la commande et livré directement par l'entreprise qui propose son propre service de livraison! Un rendez-vous pour les amoureux de la cuisine nippone.

Centre commercial Orange les Vignes Ouvert du lundi au jeudi de 11h30 à 14h et de 18h à 21h Les vendredis et samedis de 11h30 à 14h et de 18h à 22h Kalysushi.com – 04 90 70 01 21

LA BOULANGERIE MIENZO S'INSTALLE PLACE DES FRÈRES MOUNET

Vous attendiez sa réouverture : la boulangerie en face du Théâtre Antique rouvre ses portes avec de nouveaux propriétaires ! Au comptoir, on retrouve Noémie qui a monté ce projet pour proposer aux Orangeois et aux visiteurs des pains et des viennoiseries de qualité dans un cadre chaleureux et agréable. Des formules de petite restauration, des patisseries fines ainsi que des plats du jour ou encore de la bière pression sont aussi à la carte pour faire de ce nouveau commerce un incontournable de la Cité des Princes !

La boulangerie Mienzo est ouverte tous les jours de 7h à 19h30.





RÉOUVERTURE DE LA CHAPELLERIE COMPARINI

De nombreux Orangeois l'attendait : la chapellerie Comparini a trouvé une nouvelle propriétaire! Après quelques travaux et un changement de déco, venez découvrir les anciennes ainsi que les nouvelles collections qui ont fait la renommée de cette enseigne bien connue au sein de la Cité des Princes. Une belle occasion de (se) faire plaisir pour Noël!



Chapellerie Comparini - 39 rue Victor Hugo



LA CIVETTE CONTINUE **DE FAIRE TABAC**

Changement de propriétaire ! Après plusieurs années derrière le comptoir, William Tharreau confie les clés de son commerce à M. Florian Blanc, auparavant chef de chantier. Le tabac emblématique de la place Clemenceau continue donc son activité après une courte transition et quelques travaux.

13 place Clemenceau Ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h30 Et le dimanche de 8h30 à 12h30

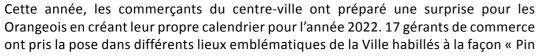


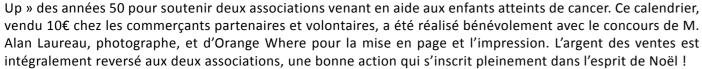
« MA PETITE PENDERIE » UNE NOUVELLE ENSEIGNE RUE NOTRE-DAME

Ouverte depuis le mois de juillet, « Ma petite penderie » propose des articles de prêt-à-porter féminins ainsi que des accessoires. Située rue Notre Dame, cette boutique coquette bénéficie d'un bail municipal pour permettre à sa gérante de développer au mieux cette nouvelle affaire et la voir couronnée de succès.

16 rue Notre Dame Ouverte du lundi au samedi De 10h à 19h

LES COMMERÇANTS PRENNENT LA POSE **POUR UNE BONNE CAUSE**





Commerçants participants d'Orange: Le Petit Patio, Le Monteverdi, Les Saveurs d'Anne-So, A l'Identik, Pharmacie Vivet, Le Théâtre O Fées, Cristal Nails, Monde de Beauté, Déesse Boutique, La Sardine aux Yeux Bleus, L'Apprenti Fleuriste, Ma Petite Penderie, Bobobio Epicerie, Les Ateliers d'Augustine, L'Atelier des Chasseurs Immobiliers, Graphicaderme, Sud Express. Remerciements : La Ville d'Orange, Le Théâtre Antique, Le Sanglier, Académie De Billard, OrangeWhere.fr. Photos: Alan Laureau - Picture'Al Photo - 06 59 29 70 91 - Mise en page et impression: OrangeWhere.fr - 06 16 58 18 32





RESTAURATION DE L'ARC DE TRIOMPHE

LES CORNICHES SONT RESTITUÉES

les Orangeois et les usagers de la RN7 d'admirer le lifting opéré par les restaurateurs sur ce monument emblématique de la Ville, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 40 ans cette année.

Après plus d'un an de travaux, heureusement peu ralentis par la crise sanitaire qui n'a quasiment pas impacté le chantier, les corniches protégeant l'Arc sont finalement restituées, offrant une meilleure protection à ce patrimoine exceptionnel contre les pluies et les aléas climatiques. Des travaux chiffrés à plus de 1,2 millions d'euros qui concluent les lourds investissements entrepris depuis 2006 autour de la restauration du monument antique.

Mais ce chantier fut aussi l'occasion de remettre en valeur le récit laissé par les sculpteurs romains sur les panneaux de pierre et qui racontent la suprématie de Rome sur les armées gauloises, lors de la campagne de Jules César, et la victoire d'Auguste sur les armées égyptienne de Marc Antoine.

Le procédé retenu pour réaliser ces moulures a fait l'objet de tests, dès 2014, validés par la commission

EPUIS CET ÉTÉ, la levée des échafaudages nationale du patrimoine et de l'architecture à Paris en ceinturant l'Arc de Triomphe a été l'occasion pour 2019. Ils permettent, outre la protection du Monument, une harmonie entre l'authentique et l'artifice employé pour le rendre invisible au regard non-averti grâce à l'usure volontaire des pierres reconstituées qui s'ajustent, tout autour de l'Arc de triomphe, sur environ 100 mètres linéaires.

> Désormais, les amoureux de l'Arc pourront de nouveau profiter pleinement de sa majesté renouvelée au milieu de l'avenue qui porte son nom.











THÉÂTRE ANTIQUE LES TRAVAUX ONT ŘEPRIS

grottes et les maçonneries antiques présentent sous la l'accès aux murs des précinctions et à l'extrados des scène du Théâtre.

Un investissement de plus de 1,5 millions d'euros qui prévoit, en outre, la réfection du plafond de la salle pédagogique et diverses prestations comme le remplacement des garde-corps, des tribunes métalliques de la 2^{ème} série, le nettoyage des gradins de pierre, etc.

La restauration des gradins

Les gradins antiques ont déjà fait l'objet d'une restauration au début du xxème siècle par l'archéologue Jules Formigé. Aujourd'hui, seules les cinq premières rangées des gradins ainsi que les emmarchements centraux sont encore composés d'éléments antiques qu'il importe de préserver et de mettre en valeur.

L'objectif des présents travaux est de restaurer ces éléments, de les purger pour dégager la pierre antique, puis de les consolider avec du mortier de ragréage ou des compléments en pierre de taille. Pour certains gradins, un simple refichage des éléments antiques est nécessaire. L'opération n'a donc pas pour but d'enlever des éléments antiques, mais bien de tout conserver.

PRÈS LES MURS, LES GRADINS! Depuis Pour les blocs de pierre des gradins non antiques, les septembre, les travaux ont repris au Théâtre travaux consisteront en un refichage en profondeur Antique et se concentrent sur les 2 première à l'aide d'un mortier de chaux. Enfin, les tribunes séries de gradins, ainsi que les galeries, les métalliques actuelles seront déposées afin de permettre voutes des vomitoriums. Elles seront remplacées par des tribunes neuves. De plus, afin de pallier aux ravinements des eaux pluviales, un nouveau système d'assainissement sera mis en place au niveau de la cavea. Il permettra de récolter les eaux pluviales qui proviennent de l'ensemble des gradins.

La rénovation des vomitoriums

Les galeries du Théâtre Antique, communément appelées vomitorium sous l'antiquité, sont des passages voûtés permettant, encore aujourd'hui, de faire sortir la foule sur les gradins en multipliant les voies d'accès et de sorties du Théâtre. La galerie inférieure du Monument présente de nombreuses dégradations suite à des infiltrations d'eau. Une vérification systématique de l'état des maçonneries du vomitorium des parements de la galerie principale et des murs de précinction ainsi que des galeries d'entrée doit donc être réalisée.

En cas de désordre, il faut, au cas par cas, prévoir un rejointoiement, refichage et/ou consolidation des maçonneries. Les encroûtements calcaires présents dans les galeries seront laissés en état.

Les grottes, accueilleront des installations audiovisuelles en lien avec la visite du théâtre antique. Pourtant, elles présentent un très fort taux d'humidité et lors de grandes précipitations, celles-ci sont fermées au public. Sur les parois des grottes se trouvent des moisissures et mousses liées à cette humidité. Celles-ci seront nettoyées puis un biocide sera appliqué pour éliminer ces dégradations. Concernant les infiltrations d'eau, le problème sera en grande partie traité en amont, au niveau supérieur.

Le vomitorium supérieur, en plus des procédés évogués précédemment, doit limiter les infiltrations d'eau dans les grottes du vomitorium inférieur. Pour se faire le bloc technique présent au pied du mur extérieur sera retiré et remplacé afin d'étancher la

En haut du mur se trouvent actuellement toutes les installations scéniques ainsi qu'un garde-corps. Ce dernier sera remplacé par un nouveau en fer forgé qui intégrera directement le chemin de câbles ainsi que la barre de fixation des projecteurs.

Concernant les problèmes d'humidité dans le vomitorium supérieur, les infiltrations proviennent de l'extrados de la voûte dont les pierres sont à nues. L'étanchéité de la voûte doit donc être rétablie grâce à la mise en œuvre d'un mortier de tuileau et l'installation de dalles en pierre pour protéger l'ensemble. Ce dernier devra supporter le poids des nouvelles tribunes installées à cet emplacement.

Ce chantier, qui se terminera en mai 2022, s'inscrit dans la continuité des travaux de consolidation et de restauration menés depuis 2016 au Théâtre Antique. Un effort consenti qui assure à notre monument romain, unique en Europe et classé lui aussi au patrimoine mondial de l'UNESCO, une préservation et un embellissement à la hauteur de son prestige.



CATHÉDRALE

RESTAURATION DE LA NEF ET DES CHAPELLES

Les travaux qui vont être entrepris en début d'année 2022 consistent à l'achèvement des campagnes de restauration menées depuis plusieurs dizaines d'années sur l'édifice.

Cette dernière campagne intérieure traitera les 4 chapelles centrales ainsi que la nef. Le petit édicule se trouvant sur la façade Nord (rue du Renoyer) sera également couvert. La zone de chantier étant très étendue, une fermeture totale de l'édifice est prévue. La durée prévisionnelle du chantier est estimée à une vingtaine de mois.

Pour chacune des chapelles seront restaurés les décors peints sur murs, voutes et bandeaux. Des stylobates en partie basse seront mis en œuvre. L'ensemble des autels, statuaires et ferronneries seront remis en état et les sols restaurés.



RAPPEL

1991 chœur – décors peints 2007 chapelle d'entrée – décors peints 2008 chapelle de la Vierge – décors peints 2009 maitre autel et podium 2010 chapelle St Eutrope – décors peints, autel et cénotaphe 2017 - 2018

chapelle St Antoine, chapelle des fonts baptismaux,

revers de la façade occidentale







POPECK REVIENT A ORANGE

Vendredi 21 janvier, le Palais des Princes d'Orange accueillera sur ses planches « Des larmes de crocodiles » une comédie de boulevard avec Jeane Manson et le « doyen des humoristes » Popeck. Ce dernier a accepté de répondre à nos questions.

Orange Vérités : Depuis la création de votre personnage de Popeck en 1968, on vous a connu dans de nombreux rôles et spectacles. Comment est né cette comédie avec Jeanne Manson?

Popeck : Je dois dire que des pièces, on m'en a proposé beaucoup. La plupart du temps je les ai refusées. Je suis meilleur en one man show, en café spectacle. Mais lorsque les auteurs, Claude Cohen et Thierry Crouzet, ainsi que mon ami Olivier Lejeune sont venus me proposer celle-ci, je n'ai pas pu refuser. Elle me colle à la peau cette pièce ... Et puis, quand j'ai su que Jeanne Manson jouait aussi, ce n'était pas pour me déplaire, bien au contraire!

Qu'est-ce qui vous a convaincu de jouer dans cette pièce?

C'est une comédie tellement actuelle. Elle représente vraiment notre époque, mais aussi des problèmes intemporels qu'on rencontre dans les familles ou il y a de l'argent. Vous le voyez tous les jours avec le décès de certaines personnalités. Les familles s'arrachent, se déchirent...

Dans cette pièce, mon personnage est divorcé avec celui de Jeane depuis très longtemps. Elle m'exaspère et le fait de savoir qu'elle assiste à la mort de Sarah uniquement pour partager l'argent ensuite, je trouve ça scandaleux. Elle veut sa part de l'héritage voyez-vous. Et puis Salomon, mon personnage, ne supporte pas qu'elle chante. C'est un sujet très actuel je trouve.

« Des larmes de crocodiles » est une comédie, et pourtant elle aborde un sujet grave, qui fait polémique, le suicide assisté. Est-ce qu'on peut rire de tout selon vous ?

Salomon ne comprend pas pourquoi sa sœur veut mourir. Je pense qu'elle a un cancer avancé, elle le sait et veut choisir sa mort. C'est très actuel encore une fois. Mais lui il l'aime. Il ne comprend pas qu'elle parte comme ça.

Une précision d'ailleurs, dans cette pièce, je ne suis pas Popeck. Le réalisateur m'a demandé de reprendre son accent yiddish pour le rôle de Salomon, ce que je m'efforce d'imiter pour lui faire plaisir. Popeck, lui, n'a jamais été une imitation. C'est une résurrection de mon papa.

Pour ce qui est du rire, je pense qu'on peut rire de tout, si on veut. Je ne suis pas un moraliste, encore moins un tout. Ou du moins pas avec n'importe qui.

Dans mes shows, que je fais depuis très longtemps, je fais rire avant tout un public populaire, sans jamais ne m'être attaqué à quelqu'un en particulier. C'est peut-

être ce qui fait de moi un des rescapés du One man show. normal, beaucoup ne reçoivent pas ou peu de visites, la J'écris moi-même mes spectacles et j'écris avec ce qui me crise sanitaire n'a pas arrangé les choses, loin s'en faut. sort des tripes.

Aujourd'hui, le rire est malheureusement à la délation et les gens les uns contre les autres. On le voit notamment à l'autocensure. Moi-même, il m'est arrivé, une fois, de avec la réouverture des stades et la reprise des clubs censurer un de mes sketchs pour éviter « la polémique ». C'est regrettable, mais c'est l'époque. Je pense qu'un comique comme Devos ne serait plus possible et qu'un favorise l'escalade de tout cela. film comme « Rabbi Jacob » serait inimaginable.

Popeck, on lui pardonne encore, parce que j'ai un certain Le mot de la fin ? âge qui me confère une aura de sagesse. Parce que je Je vous invite à venir voir notre pièce. C'est du bon n'ai jamais cherché la lumière des grands médias aussi. Pour être honnête, quand je l'ai joué la première fois, je ne pensais pas qu'il ferait recette. Je le trouvais trop caricatural. Mais après 30 ou 40 ans de tournée, Popeck a fini de tuer le comédien Jean Herbert.

Un des directeurs de la SACEM m'a dit un jour « ce que les gens ont pour toi c'est de l'estime ». La simplicité du personnage joue beaucoup je pense. J'ai fait le show il y a un mois en Ardèche et, croyez-le ou non, sur 300 places il n'en restait que trois de vides.

La crise sanitaire a beaucoup bousculé la scène du théâtre. A l'heure du retour sur les planches, pouvezvous nous dire comment vous avez vécu ces mois de pandémie?

Très mal. Moralement surtout. J'ai toujours été sportif vous savez. Et malgré mes 87 ans, je reste en forme. Alors quand, chaque fois que j'allumais ma télévision, on me renvoyait à mon âge comme si j'étais un mourant en sursis, c'était très difficile. Ça m'a dégouté pour être honnête. C'est quelque chose qui est évoqué d'ailleurs

dans la pièce : « En France, une fois passé 70 ans, on est condamné ... Vous verrez qu'un jour on nous donnera une moralisateur. Mais moi, personnellement, je ne ris pas de carte vitale avec une date limite de péremption à ne pas dépasser. » C'est exactement ce que j'ai ressenti en voyant le traitement qu'on a réservé aux personnes âgées durant

> la pandémie. Vous savez, je pense que beaucoup d'entre-elles ne sont pas décédées du COVID-19 en lui-même, mais de la solitude. Déjà qu'en temps

Ce que je retiens de cette période, c'est qu'elle dresse de supporters. Quelle violence ! Il y a beaucoup de frustrations et de tensions aujourd'hui, et cette crise

" Aujourd'hui, le rire est

malheureusement à la

délation et à l'autocensure "

boulevard! Enfin, c'est mon avis.

DES LARMES DE CROCODILES

Claude Cohen et Thierry Crouzet avec Popeck et Jeane Manson

Une comédie de

VENDREDI 21 JANVIER À 20H30 AU **PALAIS DES PRINCES** 30€







du CCAS du centre-ville.

BON RAPPORT QUALITÉ PRIX

Demandez un devis

au 06 33 13 38 26



LE JARDIN **DU SOUVENIR** RÉAMÉNAGÉ POUR LES FAMILLES DES DÉFUNTS

Les Espaces Verts en concertation avec le Service Funéraire procèdent en ce mois de décembre au réaménagement du Jardin du Souvenir en créant 3 massifs de pleine terre aux essences diversifiées pour éviter les maladies et aux motifs floraux colorés. L'installation de bancs et un nouveau cheminement permettront de rendre cet espace réservé au dépôt des cendres des défunts plus accueillant dans un esprit de paix et de sérénité.

Pourquoi ce réaménagement maintenant?

A l'été 2021, le service des Espaces Verts de la Ville a constaté qu'une trentaine de chênes verts du Jardin du Souvenir était malade, dont la moitié déjà desséchée et

La procédure sur les lieux accueillant du public est stricte : il est de la responsabilité de la Ville d'abattre les arbres malades qui risqueraient de tomber, ou dont les branches pourraient chuter, sur des personnes ou des biens.

Il a donc été décidé de procéder du 15 novembre au 15 décembre 2021 à l'enlèvement des arbres malades, et ce volontairement après le week-end de la Toussaint afin d'informer les familles et de ne pas les surprendre avec un chantier en cours à l'heure des traditionnelles visites dans les cimetières.

Un rapport externe préconise l'élimination des arbres dépéris

Les analyses de l'ingénieur agronome en date du 3 novembre 2021, experte en arboriculture ornementale, sont catégoriques sur les causes : les chocs hydriques dus aux épisodes de sècheresse ; le dépôt d'un champignon, l'oïdium, qui couvre les feuilles de tâches blanches et empêche la photosynthèse ; un parasite xylophage nommé scolyte dont les traces ont été constatés sur les troncs.

Le dépérissement est considéré comme irréversible, mais un stress initial a sans doute provoqué l'affaiblissement desdits arbres. « L'apport régulier et cumulé depuis longtemps des cendres au pied des arbres a très certainement créé un horizon (ou couche) de sol peu drainant et offrant une rétention supérieure aux sols naturels de cette zone proche d'une garrique. Il n'en faut pas moins pour progressivement "pourrir" le pied des arbres, les affaiblir, faciliter les ravageurs secondaires et en traîner la mortalité », explique



le rapport*. C'est pourquoi les nouveaux agréments floraux composés d'une strate arbustive seront surélevés pour pallier les effets ponctuels d'engorgement d'eau, et que des emplacements seront dédiés au placement des cendres des défunts.

Une intervention respectueuse des lieux et des mémoires

De plus, l'intervention des Espaces Verts se fait dans le plus grand respect de l'esprit du lieu. La terre dépositaire des cendres des défunts est l'objet de toutes les attentions, c'est pourquoi elle n'est ni touchée ni enlevée aux alentours. Les arbres ont été coupés au niveau du sol, puis les souches retirées à l'aide d'une rogneuse pour éviter que les racines ne deviennent des occasions de chute.

En revanche, une signalisation à l'aide de petits panneaux indiquera aux visiteurs l'ancien emplacement des chênes abattus afin que ceux-ci identifient le lieu où ils avaient l'habitude de se recueillir.

Enfin, dans le cadre de l'agrandissement du cimetière paysager du Coudoulet, deux nouveaux jardins du souvenir seront mis à la disposition des familles des défunts.

PAS D'AUGMENTATION **MUNICIPALE SUR** LA TAXE FONCIÈRE

suppriment progressivement la taxe Ainsi, les habitants payent d'habitation, l'État a fait le choix de faire supporter la même chose. Ce sont les la perte de cette rentrée fiscale aux collectivités ... collectivités qui se partagent qui doivent donc la répercuter en partie sur les les taxes différemment. autres contribuables.

C'est le cas de taxe GEMAPI, servant au financement de l'augmentation de la TGAP la prévention des inondations sur notre territoire. Les contribuables soumis à la taxe d'habitation représentaient 60% de cette rentrée. Désormais, leur part est répercutée en grande partie sur les entreprises et les propriétaires de fonciers bâtis qui se retrouvent à payer pour les autres. Concernant la taxe foncière, si la part prélevée par la ville semble avoir augmenté de 20,47% à 35,60%, c'est uniquement le fruit d'une nouvelle répartition des parts décidée par l'État et totalement indolore financièrement pour le contribuable. En effet, pour compenser la disparition de la taxe d'habitation, le gouvernement Macron a décidé que la part de la taxe foncière dévolue au département (15,13% en 2019) serait reversée aux communes (20,47 + 15,13 = 35,60%). Il y a un changement d'affectation et non une augmentation

Le scandale de

L'État a décidé, en 2016,

d'augmenter la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) afin de lutter contre le gaspillage et le gâchis des ressources en incitant les Français à adopter le tri sélectif. Au 1er janvier 2021, cette taxe payée par les collectivités locales est passée, concernant l'incinération, de 6 à 11 euros par tonne, soit près de 50% d'augmentation!

Une hausse qui devrait continuer dans les années à venir puisque l'État prévoit, d'ici 2025, de faire grimper la facture à 15 euros par tonne, soit plus du double de ce que la CCPRO payait l'an passé. Un coût supplémentaire qui se répercute, indirectement, sur la taxe payée par les propriétaires de notre territoire.

Cela a influé logiquement sur l'augmentation importante

de la TEOM (Taxe d'Enlevement des Ordures Ménagères) subie cette année par les propriétaires du Pays d'Orange n'est pourtant pas un phénomène isolé, propre à notre intercommunalité. Au-delà conjonctures locales qui peuvent expliquer une partie de cette hausse, la fiscalité imposée par l'État ne cesse de grimper au fil des ans.

	TF 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
Propriétés bâties	Taux 2019	20,47 %	%	%	15,13 %	0,201 %	10,20 %	0,628 %
	Taux 2020	20,47 %	%	%	15,13 %	0,205 %	10,20 %	0,62 %
	Adresse Base ① Cotisation Cotisation lissée ②	1274 261			127 4 193	1274 3	1274 130	1274 8
	Adresse Base ① Cotisation Cotisation lissée ②							

Tax	es foncières 2021	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spēciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI
	Taux 2020 Taux 2021	35,60 % 35,60 %	%	% %	0,205 % 0,189 %	10,20 % 14,40 %	0,62 % 0,838 %
Propriétés bâties	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée	1276 454			1276 2	1276 184	1276 11
	Adresse Base Cotisation Cotisation lissée						



INFOS PRATIQUES



VOTRE MAIRIE









WWW.VILLE-ORANGE.FR

L'ORANGEOISE



accueil.guichet@ville-orange.fr



Place Clemenceau **B.P. 187 - 84106 Orange Cédex** Standard: 04 90 51 41 41

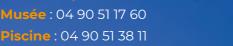


Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 Le vendredi de 8h à 12h

Etat civil: 04 90 51 41 29

Titres d'identité : 04 90 51 41 03 **Police Municipale**: 04 90 51 55 55 **CCAS Orange**: 04 90 51 47 67

Médiathèque : 04 90 51 19 18







HÔTEL-DIEU

UN CHANTIER AU SERVICE DU PATRIMOINE ORANGEOIS

Les travaux de réhabilitation de l'Hôtel-Dieu commencent en 2022! Ce projet, qui a nécessité plusieurs années de préparation, entre dans sa phase d'exécution.

L'objectif de ces travaux est double :

- > Mettre en valeur ce bâtiment, servant autrefois d'hôpital pour la Cité des Princes, dont la cage d'escalier, par exemple, est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques.
- > Déménager les archives municipales de manière à leur fournir un espace fonctionnel plus conséquent et mieux adapté à leur mission de mise en valeur des collections.

Dans cette optique, ces travaux de réhabilitation lourde devraient s'étaler sur 24 mois, pour un budget estimé à plus de 3 millions d'euros. En effet, plusieurs contraintes se présentent dont la plus importante est d'éviter une possible surcharge induite par le volume des archives. Afin d'écarter ce risque, le chantier prévoit la restauration des parquets et la création de planchers intermédiaires pour créer un silo à archives suffisant.

En tout, ce sont plus de 1000m2 qui sont réhabilités, avec la création de 4km de linéaires d'archivage mobiles pour maximiser l'espace et faciliter la tâche des archivistes. Plusieurs salles d'expositions, permanentes et temporaires, seront aussi aménagées afin de mettre en valeur le patrimoine exceptionnel de l'Hôtel Dieu, comme les pots à pharmacie de l'ancienne apothicairerie mais aussi les trésors de l'ancienne université de médecine d'Orange.

Un chantier ambitieux qui s'inscrit pleinement dans la volonté de la Municipalité de rénover et de mettre en valeur le patrimoine historique de la Cité des Princes.







CONTINUITÉ ET DYNAMISME: POURQUOI NOUS VOTONS YANN BOMPARD

Vu la décision scandaleuse de la Cour de cassation rendue Enfin, ce vote assure non seulement la continuité nécessaire publique le 17 novembre mais datée du 1^{er} décembre, Vu la démission obligée de Monsieur le maire,

Nous, élus de la majorité d'Orange réunis en conseil le lendemain au matin en présence de Jacques Bompard, avons décidé à l'unanimité :

- > d'une part, de renouveler notre entière confiance et soutien à Jacques Bompard au regard de l'injuste condamnation dont il est l'objet.
- > d'autre part, d'accorder au 1^{er} adjoint Yann Bompard l'adhésion unanime des adjoints, conseillers municipaux délégués, conseillers municipaux, et membres de la liste majoritaire « Nous maintiendrons ».

En conséquence, lors du conseil municipal extraordinaire du 30 novembre, nous votons pour la candidature de Yann Bompard à la fonction de maire d'Orange.

conformer à la libre adhésion des Orangeois qui se sont prononcés avec une large majorité (56,33%) en juin 2020 pour la liste de Jacques Bompard à laquelle nous appartenons.

Ce vote se fonde aussi sur la nécessité de poursuivre la saine gestion appliquée depuis 1995 qui a permis de sortir la commune de l'endettement tout en allégeant constamment la pression fiscale.

Nous avons pris acte de la condamnation pour prise illégale d'intérêt du Maire d'Orange. Nous souhaitons plus que jamais regarder vers l'avenir et porter des projets pour les Orangeois.

Concernant le Bd Daladier, nous sommes favorables à sa rénovation mais le projet de la majorité municipale avec l'arrachage de 25 à 30 platanes en pleine santé et une bande cyclable sur la N7, ne nous semble pas opportun. Dans le contexte du réchauffement climatique, il est essentiel de préserver la couverture végétale dans les zones urbaines car les arbres de grande taille jouent un rôle de régulateur thermique et limitent la montée des températures en été. Par ailleurs, la sécurité des cyclistes sur un boulevard qui voit le passage de 15000 voitures par jour, n'est pas garantie par une bande du fait de l'absence de terre-plein. Enfin, la gestion des mobilités doit faire l'objet d'un plan plus global de raccordement avec la Via Venaissia et la Via Rhôna.

C'est pourquoi nous avons fait une proposition alternative qui permet de concilier tous ces points occultés dans le projet actuel. Il s'agit de créer une vraie piste cyclable dans la rue du Noble adjacente et de créer 2 nouveaux à proximité du centre-ville. Cet axe de raccordement entre les 2 principales voies vertes du Nord Vaucluse, pourrait être complété par des parcours de promenade et de découverte aménagés sur les bords de la Meyne. Ce projet mérite d'être réétudié avant de prendre la décision irréversible d'abattre nos platanes. Dossier consultable sur : www.le-printemps-pour-orange.fr

Carole Normani, Bernard Vaton, Christian Gastou, Ronan Proto

à la pérennité d'une politique en faveur du Bien commun, mais permet aussi d'assurer les grands projets du mandat passé et en cours.

Par-delà ces considérations d'évidence, nous sommes certains qu'en faisant ce choix, nous votons en totale cohérence avec l'engagement pris en 2020 devant les Orangeois de maintenir ce qui a été entrepris, mais en plus de bâtir l'avenir proche en insufflant le dynamisme duquel Yann Bompard nous a assuré avec écoute et franchise.

Pour être d'une transparence totale, nous voulons dire que Yann Bompard nous a proposé de démissionner en bloc et de repartir aux élections si nous le jugions utile. En conséquence de ce que nous affirmons plus haut et de la proximité de la dernière consultation électorale qui a vu Yann Bompard Ce vote s'explique naturellement par une volonté de se et Valérie Andres devenir conseillers départementaux du canton d'Orange (56,81%), nous n'avons pas retenu cette proposition d'un commun accord. Les conditions matérielles de ce choix auraient ralenti la bonne marche administrative de la mairie pour aboutir sensiblement au même résultat.

> C'est pourquoi nous nous engageons pleinement, en toute légalité républicaine et en toute légitimité démocratique, pour la continuité et le dynamisme au service des Orangeois en votant Yann Bompard.

LES ORANGEOIS-ES ONT BESOIN D'UN COUP DE POUCE ET NON D'UN COUP DE MASSUE

Le fonds de roulement largement excédentaire de la ville permettrait qu'un bon d'achat de 100 € soit versé à chaque foyer pour soutenir le pouvoir d'achat et le commerce local ou atténuer l'augmentation de 41,5 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée aussi bien par les propriétaires que par les locataires qui vont recevoir l'« addition » lors de la réception du décompte annuel de leurs charges. Cette douloureuse augmentation de la CCPRO a été votée par les Maires d'Orange, Caderousse, Chateauneuf-du-Pape et Courthézon. Seuls le Maire de Jonquières et les 3 opposants orangeois ont voté contre. Nous demandons au nouveau Maire que le bon d'achat soit inscrit au budget 2022.

Fabienne Haloui et Patrick Savignan Décidons Orange Solidaire et Ecologique

FIN D'ANNÉE PARTICULIÈRE

L'inéligibilité du maire confirmée par la cour de cassation, va permettre sans surprise l'accession de son fils au mandat de maire par voie successorale. Ainsi désigné, est il légitime ? à la hauteur ? ou répond-il aux attentes des orangeois(es) qui ne l'auront ni élu, ni choisi pour cette lourde fonction.

Enfin, j'adresse à vous toutes et tous, mes meilleurs vœux et de bonnes fêtes de Noël.

Yannick CUER



DELORME







BÉTONSUD84











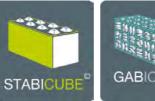


















Tél: 04 32 80 71 20 - Mail: delorme@delormetp.fr - http://www.delorme-entreprises.fr/



Transport de déchets Location de bennes

Tel: 04 90 34 40 36 946, V.C.9 le Prince 84 100 ORANGE Fax: 04 90 34 69 34 benneorange@orange.fr





TRAVAUX PUBLICS & ROUTIERS V.R.D. - CARRIÈRES **CENTRALES D'ENROBAGE**

21, avenue F. Mistral - BP 50071 84102 Orange Cedex Tél. 04 90 34 34 42 - Fax. 04 90 34 48 22

Dépôt : Z.A. Les Plantades - 84430 Mondragon Tél. 04 90 40 57 30

Centrales d'Enrobage Pierrelatte / Tarascon / Piolenc 04 75 54 77 57 / 04 90 91 54 66 / 04 90 11 70 90

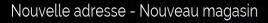
Boutique & créateur d'envie

Bijouterie - joaillerie

-Vente -Création

-Achat d'or -Investissement





19 avenue général Leclerc 84100 Orange

www.crealy.fr

04.90.34.52.42

www.art-tipik.com









RÉSIDENCES RETRAITE MÉDICALISÉES



Résidences de Standing Aide aux aidants familiaux

Accompagnement et soins 24h/24

Courts séjours ou séjours permanents Unités spécialisées dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer

Résidence La Deymarde 04 90 51 33 90

Résidence Raoul Rose 04 90 34 30 82 Résidence Le Sacré Cœur 04 90 11 52 00

www.ehpad-sedna.fr